



Infos du Conseil : Décembre 2008

Si le temps des élections communales a marqué une relative accalmie du côté des décisions de l'exécutif communal, la fin de l'année a occasionné un surcroît d'activité de la part du conseil communal. Voici donc un compte-rendu des principales décisions prises par le Conseil en cette fin de législature 2005-2008.

Bureaux de vote annexes

Avec l'introduction du vote par correspondance, les bureaux de vote annexes (Ollon, Chermignon d'en Bas, Crans) ont perdu de leur utilité. En effet, il a été constaté qu'une bonne part des citoyens qui s'y présentaient se contentaient de déposer leur enveloppe préalablement remplie dans l'urne mise à disposition. Dès 2009, les citoyens seront donc invités à utiliser pleinement les possibilités du vote par correspondance. Il sera possible encore de déposer l'enveloppe-réponse à l'administration communale, durant les heures d'ouverture des bureaux. Enfin, le bureau principal restera ouvert, le samedi de 18h00 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 11h30.

Tribunal de police

Cette instance communale, qui gère les recours formulés à l'encontre d'amendes ou contraventions établies par la police intercommunale sera remplacée dès 2009 par un tribunal de police intercommunal. Cette solution permettra d'avoir une gestion plus professionnelle des dossiers et surtout de les traiter de manière identique sur l'ensemble des communes de Crans-Montana.

Ouverture de l'école de Martelles et de la salle polyvalente

Les travaux ont avancé rapidement et pourraient être terminés pour la fin de l'année 2009. Pour autant, le conseil a décidé que les classes n'y seront installées qu'en août 2010. Ce délai ne sera pas de trop pour revoir l'ensemble de l'organisation scolaire de Chermignon, y compris toute la problématique des transports. Le mode de collaboration avec Montana devra lui aussi être rediscuté.

Mérites culturels 2008

Le conseil a décidé de les attribuer au Chœur St-Georges, qui s'est distingué lors de la dernière fête suisse de chant, à Weinfeld, en obtenant la mention « excellent ».

Il remet aussi un prix spécial à Mme Jacqueline Bonvin, qui, suivant les événements et les saisons, embellit de manière remarquable les abords de la Carrosserie du golf, à Crans.

Fauchage des prairies

Cette question devient de plus en plus problématique. Il y a certes des agriculteurs qui entretiennent encore nos prairies, mais, notamment autour des zones bâties, il faut constater que celles-ci deviennent difficiles à faucher. Il y va de la beauté des paysages, mais surtout de la protection contre les incendies. L'équipe des travaux publics procède elle-même au fauchage de certaines parcelles, mais des propriétaires contestent par la suite les factures qui leur sont adressées. Une solution devra être trouvée, car, sans entretien, nos prairies ressembleront très vite à du bocage.

Décharge des Briesses

Des plaintes écrites ou orales émanent régulièrement des voisins (bruit, poussière, impact visuel). La décharge avait été bien assainie, notamment dans sa partie ouest. Force est de constater qu'actuellement son aspect laisse à désirer. Le Conseil a décidé qu'au 30 juin 2009 les matériaux entreposés devront être évacués. Simultanément, il prévoit de lancer de manière déterminée le projet de zone artisanale à Chermignon, en collaboration avec la commune de Lens.

Turbinage des eaux d'irrigation

Un bureau a été mandaté afin d'étudier la possibilité de turbiner le surplus des eaux du lac de Combuissan. Au prix actuel de l'électricité, le projet pourrait être viable économiquement. Dans un premier temps, un débitmètre a été placé. Il permettra de mesurer la quantité d'eau disponible sur une année.

Travaux terminés

Un certain nombre de travaux ont été entrepris en 2008 et terminés dans des délais relativement rapides. La promenade de l'Ehanoun, à Crans, a été complètement refaite et pavée. Le dessableur a été agrandi et sécurisé.

Simultanément, tout le centre de Crans a été terminé, en continuité des travaux entrepris sur la route du Prado.

La digue de l'Etang Blanc a elle aussi été complètement réhabilitée. A Chermignon, la route de Pliany a été profondément remaniée. Dans ce secteur, l'ouvrage a eu une ampleur plus importante que prévue. En effet, l'état des conduites a nécessité leur remplacement intégral.

A Chermignon, la rénovation du réservoir de la Bonnette arrive aussi à son terme.

Chantier le plus important, la crèche-garderie de Martelles est terminée. Elle a été ouverte le 8 août dernier. Quant à l'école et à la salle polyvalente, ces deux bâtiments sont sous toit, fermés et « hors eau ».

A Chermignon d'en Haut, les aménagements routiers aux entrées du village sont terminés. Ils devraient inciter les automobilistes à modérer leur vitesse à l'intérieur du village.

Chantier intercommunal, la halle commune golf-club/CME a été terminée. Son coût est de CHF 2'500'000.--, répartis entre le golf-club et les communes. (50/50).

Autre chantier intercommunal mené à bien : la réfection du bâtiment des policiers à Crans, en relation avec l'Etat du Valais.

Crèche-garderie de Martelles

La gestion en a été attribuée à la fondation « Fleurs des Champs ». Le coût final de l'ouvrage devrait avoisiner CHF 4'200'000.—. Le bâtiment deviendra une propriété intercommunale, sans la commune de Mollens, qui souhaite y participer sous forme de location.

Règlement des quotas et contingentements (RQC)

Un recours au tribunal fédéral empêche l'entrée en force définitive du règlement soutenu par plus de 70% de la population. Deux règlements d'application sont en voie de finalisation par les administrations communales. Concernant l'affectation de la taxe de remplacement, certaines communes voudraient un « pot commun ». D'autres, au contraire, veulent l'encaisser et l'utiliser de manière autonome. Pour la mise en location de résidences secondaires, une commune se distance encore de la position générale. L'égalité de traitement entre tous les citoyens des communes de Crans-Montana veut que ces règlements soient mis en œuvre de manière identique.

Site www.chemignon.ch

Avec 17'000 visites par année, son taux de fréquentation demeure relativement faible. Il est vrai cependant que celui de Sixième-Dimension fournit un grand nombre d'informations à propos des événements sur le Haut-Plateau. Financé en partie par les six communes, il répond donc aussi aux besoins de Chermignon. Le site de Crans-Montana Tourisme a été profondément remanié comme outil de base de l'activité touristique. Très actif, celui de Lens laisse la place à de nombreuses contributions individuelles. Y compris souvent de celles qui concernent Chermignon.

Quartier de Charamolâ à Chermignon d'en Haut

Ce dossier est désormais prêt à être soumis pour préavis à la sous-commission des sites. En l'état, il pourrait permettre la réalisation de 12 appartements. Devant la complexité de l'espace bâti et surtout le coût, les parkings devront être proposés dans le secteur de la place des concerts.

Parking de la place des concerts, dit du « Pontèt »

Un concours d'aménagement de tout le secteur est en voie de lancement auprès de 5 ou 6 architectes urbanistes. Il devrait permettre d'envisager aussi un aménagement bien pensé de tout le secteur de l'église, dans l'espace dévolu actuellement aux jardins.

Immeuble « Le Bourgeois » aux Briesses

Les travaux ont commencé durant l'été. Ils ont été plus ardues que prévu initialement à cause de socles rocheux particulièrement robustes. Les deux immeubles devraient sortir de terre en 2009.

Commission « Droit de cité »

Cette commission a reçu durant cette année une vingtaine de personnes candidates à la nationalité suisse. Elle s'est ainsi penchée sur l'intégration des requérants, leurs connaissances linguistiques et leur motivation à devenir Suisses. La procédure sera par la suite bouclée au niveau du canton, où la plus grande partie de ces personnes sera reçue solennellement. A relever que l'obtention de la nationalité suisse n'implique plus l'obligation de demander la bourgeoisie.

Association des communes

La législature s'est terminée par l'assemblée des délégués du 10 décembre dernier. Le comité directeur, le secrétaire général et les diverses commissions ont présenté leur rapport d'activité. Ceux-ci ont été acceptés par les délégués. Pour information, les différentes commissions se sont réunies à plus de 150 reprises au total en 15 mois d'activité. La nouvelle assemblée des délégués sera présidée par un/e représentant/e de Mollens alors que David Bagnoud, président de Lens, sera le nouveau président du comité directeur.

Dernière séance de la législature

Le conseil communal dans sa version 2001-2008 s'est réuni pour la dernière fois le mardi 23 décembre dernier. La fin d'un engagement de longue durée pour le Président Gaston Clivaz, le vice-président Paul-Alfred Mudry et le conseiller Jean-

Laurent Mittaz. La dernière sortie officielle a eu lieu le vendredi 26 décembre, lors de la promotion civique d'une douzaine de jeunes de la classe 1990.

Au plan communal, la passation de pouvoir s'est faite sans cérémonie ni flonflons particuliers. Juste un verre de champagne et un bon vin de chez nous. Place dès le 1.01.09 à la nouvelle équipe.

Informations sur les dossiers communaux

Ainsi donc s'achèvent aussi (provisoirement ?) ces petites rubriques destinées à permettre aux citoyennes et citoyens de mieux connaître l'activité du conseil communal. Merci à ceux qui ont pris le temps de les parcourir.

Pour le conseil communal
Jean-Claude Savoy
Conseiller
28.12.08